

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi,  
19 octobre 2010 à 19h30 à la bibliothèque de Luskville située au 2024, route 148, Pontiac à  
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Roger Larose, Lynne  
Beaton, Jim Coyle et Inès Pontiroli.

ABSENCE MOTIVÉE : Brian Middlemiss

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Ouverture de la séance à 21h10.

**10-10-417**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Extermination Protech
3. Règlement – modifiant le règlement # 12-08 concernant les matières résiduelles
4. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé et lu.

Adoptée

**10-10-418**

**EXTERMINATION – DÉPOTOIR**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'accorder un budget de 1 500,00 \$ pour faire procéder à l'extermination au site de  
l'ancien dépotoir.

Adoptée

**10-10-419**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par Lynne Beaton  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*